

COMPTE RENDU DE REUNION
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 septembre 2016

L'an deux mille seize, le neuf septembre, à 20H30, le Conseil Municipal de la Commune de Marsais Sainte Radegonde dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Madame FROMAGET Marie-Thérèse, Maire.

Date de la convocation : 2 septembre 2016

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : AUMAND Damien, AVRIL Pierrick, BODET Clémentine, DEGAT Corinne, FROMAGET Marie-Thérèse, GADÉ Alban, GIRARD Claude, GUILLEMET Dominique, GUILLOTEAU Thomas, PERFETTI Gabriel, RIVIERE Jean-Paul, ROUSSEAU Véronique.

Absent(s) excusé(s) : BAUDRY Bernadette - PORCHER Agnès - LOISEAU Nathalie

Absent (s) :

Secrétaire de séance : Damien AUMAND

Pouvoir : Baudry Bernadette a donné pouvoir à Véronique Rousseau - Nathalie Loiseau a donné pouvoir à Claude Girard et Agnès Porcher a donné pouvoir à Corinne Degat

Madame le Maire invite les membres du Conseil Municipal présents à la réunion du 8 juillet 2016 à émettre des observations sur le compte rendu. Aucune observation, le compte rendu est approuvé et signé.

2016-09-01 Validation éclairage parking mairie

Madame le Maire donne la parole à Dominique GUILLEMET qui détaille le devis du Sydev pour l'éclairage public du parking de la Mairie. Montant initial estimé des travaux 3 865 €. Il faut soustraire 590 € « création d'un réseau souterrain comprenant l'exécution des terrassements, réfections et raccordements » travaux déjà réalisés et rajouter une prise éclairage sur mât (prix non communiqué). La commune participera à hauteur de 70 % et le Sydev prend en charge 30 % des travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents de valider le devis auprès du Sydev avec les modifications évoquées ci-dessus et autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

2016-09-02 Contrat entretien chaudière salle Tindoux

La société Carré propose un contrat annuel d'entretien pour 159,25 € HT pour la chaudière de la salle Tindoux.

Le conseil municipal approuve celui-ci à l'unanimité et autorise Madame le Maire à signer le contrat de maintenance.

2016-09-03 Décision sur un distributeur de pain

Madame le Maire donne la parole à Jean-Paul RIVIERE. Une rencontre avec le boulanger de l'Hermenault a eu lieu pour une éventuelle implantation d'un distributeur de pains sur Sainte Radegonde. 2 propositions d'emplacement sont évoquées soit sur la place de l'église de Sainte Radegonde ou sur le parking devant l'ancien restaurant scolaire. Monsieur Rivière explique le fonctionnement et demande l'avis aux conseillers.

Après discussion, sur les questions de sécurité et de visibilité, l'ensemble des conseillers est d'accord pour l'implantation du distributeur de pains à Sainte Radegonde, sur la place de l'ancien restaurant scolaire. Monsieur Rivière se charge de poursuivre la discussion avec le boulanger et notamment pour les questions techniques (électricité, plate forme, date de mise en service, redevance loyer...).

2016-09-04 Discussion sur le projet de bourg de Marsais

Madame le Maire explique la situation budgétaire de la commune. Les planches de dessin envoyées par un maître d'œuvre affine le projet pour les travaux du bourg de Marsais.

Dans un premier temps, les travaux d'eaux pluviales doivent être réalisés. Une enquête auprès des habitants concernés a été menée pour définir l'implantation des regards pour l'assainissement des eaux usées. Madame le maire demande aux conseillers que ces travaux débutent dès que possible, les conseillers présents donnent l'accord pour lancer l'appel d'offre pour cette phase de travaux.

Dans un second temps, les travaux d'aménagement sont à l'étude pour avancer dans ce projet et voir les possibilités d'une extension de l'aménagement en direction de la mairie.

2016-09-05 Etude des devis

- 1- Cloches de Marsais : devis validé pour 1 812 € ttc (vu lors de la séance du 8 juillet 2016)
- 2- Fenêtres de la sacristie de l'église de Sainte Radegonde : deux devis reçus
 - a/ Devis : 1 262 € ht
 - b/ Devis : 1 462.40 € ht

DECIDE à l'unanimité des membres présents de valider le devis B pour 1 462.40 euros HT + la plus value pour la peinture de finition (prestation plus complète).

- 3- Curage et travaux d'entretien: devis de 2 025.24 euros ttc

DECIDE à l'unanimité des membres présents de valider le devis pour 2 025.24 euros ttc.

- 4- Travaux cimetière Sainte Radegonde : devis de 6 431.34 € ttc – devis mis en attente pour 2017.

2016-09-06 Sydev : présentation évaluation énergétique Salle Tindoux

Madame le Maire précise qu'une étude énergétique de la Salle Tindoux a été réalisée, et que Monsieur Grégoire GIRARD chargé d'affaires du Sydev est venu la présenter et au vu de l'importance des travaux à réaliser et un retour sur investissement trop long, rien ne sera engagé par la commune. Les évaluations sont disponibles au secrétariat à la demande des conseillers.

2016-09-07 Abri bus Marsais : convention et emplacement

Le conseil départemental propose d'implanter un nouvel abri bus dans le Bourg de Marsais. Une rencontre a eu lieu. L'abri bus actuel de Bourgneuf pourrait être déplacé, l'emplacement reste à définir le terrain doit être la propriété de la commune. Un abri bus ne peut pas être installé sur un terrain privé. Le cheminement devra être sécurisé pour les enfants.

De plus, l'arrêt actuel devant chez Mme Lucas va être déplacé au parking de la mairie. Les zébras seront faits pour les vacances de la Toussaint.

2016-07-08 questions diverses

- 1- Panneaux de signalisation : il est demandé de faire le point sur les panneaux à renouveler.
- 2- Plan de gestion de l'herbe : Monsieur Loiseau de Vendée Eau se propose de venir présenter ce plan à l'ensemble des élus. La date du prochain conseil lui sera proposée à 19h45, à confirmer.
- 3- 22 Octobre 2016 : jardiner Eau'trement est organisé sur la Commune par Vendée Eau. Des flyers à la population seront distribués.
- 4- Panneaux d'affichage seront installés dans le bourg de Marsais (parking communal situé entre l'église et la mairie) et à Sainte Radegonde (parking ancien restaurant scolaire). Il faut voir pour déplacer les containers sur Sainte Radegonde.
- 5- Sydev : proposition de prestation de pose et dépose des motifs lumineux. La commune ne donne pas suite.
- 6- Demande de location salle Tindoux pour des répétitions de danse : à voir pour facturer les frais d'électricité.
- 7- Ossuaire : devis mis en attente.
- 8- Eglise de Marsais : des contrôles aléatoires seront faits pour suivre les fissures suite à la pose de témoins. Monsieur Perfetti accepte de prendre en charge ces contrôles.
- 9- Etudier les aménagements possibles rue du lavoir (acquisition de terrain...)
- 10- Randonnée du patrimoine organisée le 18 septembre par l'association 2 mains pour demain.
- 11- La melusine transmerventaise : dimanche 2 octobre 2016 passage sur la commune
- 12- Etat des lieux pour les locations des salles: changement d'organisation
- 13- Changement horaires du secrétariat de mairie le lundi 12h/16h au lieu de 13h/17h.
- 14- Chênes air de pique nique du Coudray: élagage des branches à prévoir pour la sécurité routière
- 15- Sivom Pôle Jules Verne : en attente de réception du compte rendu suite à la réunion du 20 juillet.

Clôture de la séance à 23h30.